

LE DELEGUE

du personnel

12^e ANNEE — MENSUELRédaction : 213, rue Lafayette — PARIS (10^e)

Cette année est le 50^e anniversaire de la Journée Internationale des Femmes.

Il sera célébré en France et dans tous les pays du monde par des dizaines de millions de femmes.

Mais combien de jeunes ouvrières connaissent l'origine de la Journée Internationale des Femmes ?

Combien parmi elles savent que si cette date du 8 mars fut proposée en 1910, pour être, chaque année, une journée d'union et d'action des femmes pour la conquête et la défense de leurs droits et pour la Paix, c'est parce que quelques dizaines d'années avant, le 8 mars 1857, à New York, des ouvrières de la confection qui n'en pouvaient plus de travailler 15 heures par jour « dans des pièces obscures et sans air » étaient descendues en cortège dans les rues des beaux quartiers pour réclamer « la journée de 10 heures et des salaires égaux à ceux des tailleurs ».

Toute l'histoire du 8 mars est étroitement liée à la lutte des ouvrières pour leurs conditions d'existence et la défense de la

paix et profondément influencée par la situation politique dans chaque pays.

Tout au long de ces 50 années, les mots d'ordre de la Journée Internationale des Femmes marquent comme des fanions ces luttes et ces actions.

par
Madeleine COLIN
Secrétaire de l. C.C.T.

1914 : « guerre à la guerre ».

1917 : les midinettes de Paris manifestent pour obtenir 20 sous par jour et le retour de leurs maris et de leurs fiancés.

1925 : 5.000 femmes sont rassemblées à Paris pour exiger la fin de la guerre du Maroc, tandis que 2.000 sardinières mènent à Douarnenez une grève héroïque et victorieuse pour leurs salaires.

Les grandes victoires obtenues en 1936 et en 1945 : la semaine de 40 heures, les congés payés, la Sécurité Sociale, la loi sur l'égalité des salaires, sont dues à l'action de la classe ouvrière à laquelle ont participé grandement les travailleuses, à l'action héroïque des femmes dans la lutte contre l'occupant.

Cetot année, en puisant courage et confiance dans la lutte de leurs aînées dans les étapes franchies et les succès obtenus, les travailleuses poseront leurs revendications auprès des patrons et des pouvoirs publics, mais au moment où la classe ouvrière doit faire face au péril fasciste, où les forces les plus réactionnaires veulent la poursuite de la guerre d'Algérie, la Journée Internationale des Femmes se préparera aussi sur les mots d'ordre de l'action contre les fascistes d'Algérie et de France, pour la paix en Algérie par la négociation, pour l'application loyale de l'autodétermination, pour les libertés syndicales et démocratiques.

Vive la Journée Internationale des Femmes !



COMMENT PREPARER LE 8 MARS

La lutte nécessaire pour l'augmentation des salaires, et compte tenu du développement de la situation contre le fascisme, pour la paix en Algérie, par la négociation et l'application du principe de l'autodétermination nécessite la participation de toutes les catégories de travailleurs.

Parmi celles-ci 4 millions de travailleuses peuvent jouer un rôle très important, et les récentes actions revendicatives ont montré la place de plus en plus importante qu'elles prennent dans les combats quotidiens de la classe ouvrière pour le mieux-être et la Paix.

**

Chaque année, c'est maintenant une tradition, à l'approche du 8 mars, dans un grand nombre d'entreprises, un effort particulier est fait pour œuvrer à la défense des revendications et à l'organisation des travailleuses.

Des cahiers de revendications, des motions, des pétitions, des délégations et manifestations de toutes sortes ont chaque année marqué la Journée Internationale des Femmes.

Des succès partiels ont été enregistrés, améliorant la situation des travailleuses et concernant plus particulièrement la maternité, les indemnités de crèches, des jours payés pour soigner des enfants malades, etc..., mais ils ne s'appliquent encore qu'à une faible minorité.

Le cinquantenaire de la Journée Internationale des Femmes doit marquer une étape nouvelle dans cette participation des travailleuses à l'action générale dans l'intérêt de toute la classe ouvrière.

L'APPEL DE LA C.G.T.

A cette occasion, la Commission Administrative de la C.G.T. a adopté une résolution qui appelle toutes les organisations syndicales à préparer cette Journée. Elle appelle les travailleuses à s'unir :

- pour l'augmentation des salaires, le droit au travail et le respect de la loi : « A travail égal, salaire égal » ;
- contre les cadences qui ruinent leur santé et pour la réduction de la journée de travail sans diminution de salaires ; pour les deux jours de repos consécutifs ;
- pour la Paix négociée en Algérie ;
- pour le désarmement total et général.

Depuis, la Commission Administrative, étant donnée la gravité de la situation, a appelé à la constitution de comités antifascistes pour faire échec aux menées des ultras et imposer la mise en application du principe d'autodétermination.

DANS LES ENTREPRISES.

Une des premières préoccupations de nos délégués et de nos sections syndicales, c'est d'aider les travailleuses à établir leurs cahiers de revendications (le questionnaire contenu dans ce numéro peut servir de base) et à les déposer auprès des directions. Ne pas oublier l'aide sociale aux mères travailleuses (crèches - garderies) sans lesquelles il ne peut être question d'un véritable droit au travail.

Ce dépôt à lui seul ne suffit pas. Il peut être accompagné de la signature de toutes les intéressées, d'une délégation, etc...

Entraîner les femmes à manifester en faveur de la Paix, à participer aux Comités antifascistes, à s'exprimer en faveur de la Paix, du désarmement, est également une excellente forme de préparation du 8 mars.

DELEGATIONS AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS.

Les Unions Locales et Départementales organiseront des délégations auprès des pouvoirs publics (mairies, préfectures, sous-préfectures), porteuses de mémoires contenant des faits précis sur les conditions de travail, les salaires et les discriminations de toutes sortes des travailleuses de leur localité ou département.

Nous vous demandons de faire en sorte que les travailleuses de votre entreprise participent nombreuses à ces délégations.

RASSEMBLEMENTS.

Des rassemblements régionaux ou départementaux seront organisés à l'initiative de l'Union des Femmes Françaises le dimanche 13 mars, auxquels les travailleuses ne manqueront pas de participer.

POPULARISATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE.

La C.G.T. édite un tract national que vous obtiendrez auprès de vos Unions Départementales.

Mais il serait souhaitable que soient édités des journaux spéciaux d'entreprise ou en tout cas qu'une place soit faite aux revendications des travailleuses et au 8 mars dans les journaux et tracts d'entreprise.

La revue féminine de la C.G.T. « ANTOINETTE » éditera pour le mois de mars un numéro spécialement conçu pour la célébration du 50^e anniversaire.

Si vous n'en diffusez pas encore, c'est le moment de faire l'essai en passant vos commandes 213, rue Lafayette, Paris-X^e (le numéro : 0,60 NF. — Ristourne de 0,06 NF aux diffuseurs). Si cette revue est déjà vendue dans votre entreprise, un effort devrait être fait pour augmenter le chiffre de diffusion.

SUR LE PLAN INTERNATIONAL.

Un Comité d'Initiative International, composé de représentantes d'organisations féminines et de personnalités venant d'horizons très divers, organise du 21 au 24 avril à COPENHAGUE — dans la ville même d'où est parti l'appel de Clara ZETKIN en 1910 — une rencontre internationale des Femmes.

Quelle est la situation de la main-d'œuvre féminine dans votre entreprise ?

Afin d'aider nos délégués à connaître la situation de la main-d'œuvre féminine dans leur entreprise, nous avons établi le questionnaire ci-dessous. Nous avons volontairement limité le nombre de questions, les délégués avec l'appui des sections syndicales peuvent ajouter celles qui les préoccupent.

Nous insistons pour que soient cités des cas précis (le nom des intéressés est inutile), et que nombreux les questionnaires soient remplis et renvoyés au « DELEGUE DU PERSONNEL », 213, rue Lafayette, Paris-10^e.

Nous sommes persuadés que nos délégués peuvent aisément se faire aider par des travailleuses de leur entreprise.

Les réponses feront l'objet d'un mémoire qui sera adressé au Ministère du Travail, à l'occasion du cinquantenaire de la Journée Internationale des Femmes.

QUESTIONNAIRE

Entreprise Ville Département

Nombre total de salariés

Nombre de femmes : ouvrières mensuelles

Nombre de délégués dont femmes.

LE DROIT AU TRAVAIL

Citez des exemples précis (s'il en existe)

— de discrimination à l'embauche

.....
.....

— de licenciements prioritaires des femmes (dans quelles circonstances)

.....
.....
.....

— Existe-t-il sur la base de l'entreprise ou de la localité des œuvres sociales susceptibles d'aider les femmes :

— crèches ; garderies ; colonies de vacances

— autres avantages

.....
.....

— Le congé maternité est-il payé ? en totalité en partie

A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL

- Existe-t-il un accord général ou d'entreprise qui comporte des clauses défavorisant les femmes ?
- Dans ce cas, quelle est la différence
- Les primes sont-elles égales ? Citer des exemples de différence
- Les femmes peuvent-elles accéder aux mêmes emplois que les hommes ?
- Y a-t-il plus de femmes dans les emplois les moins payés ? Si possible citer des chiffres
- Les femmes sont-elles groupées dans certains services ?
- Les salaires y sont-ils inférieurs ?

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Faites-vous les 40 heures en 5 jours ?
- Impose-t-on des heures supplémentaires aux femmes ?
- Donnez quelques exemples de rendements imposés
- De quoi les travailleuses se plaignent-elles le plus ?
 - le bruit
 - les cadences
 - la station debout
 - etc.
- Comment se manifeste leur fatigue ?
- Y a-t-il des évanouissements ?
- Des crises nerveuses ?
- Des cas de maladies et dépressions nerveuses ?
- Des conséquences malheureuses sur la maternité ?
- Les travailleuses se plaignent-elles que leur fatigue a des répercussions sur leur vie familiale ?
- Si possible, lesquelles ?

ACTIVITE REVENDICATIVE

- Des actions récentes ont-elles eu lieu dans votre entreprise ?
- Quelle a été la participation des femmes — tant dans ces actions que pour la Paix et contre le fascisme ?
- Quelles sont les revendications qui intéressent plus particulièrement les femmes de votre entreprise ?

